



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°ARR176-2026-EMPLOI

AN06620260625084

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L.452-34 à 36, L.313-4 et L.311-2,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 43 et 44,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A, B et C transmises par les collectivités et les établissements, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 15 déclaration(s).

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le préfet des Pyrénées-Orientales. Le Président informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la présente publication. Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des vacances d'emploi »

Fait à PERPIGNAN Cedex le 25/06/2026

Visé par le contrôle de légalité le 25/06/2026

Date de mise en ligne sur le site internet du CDG66 : 25/06/2026


M. ROBERT GARRABE, PRESIDENT
DU CDG66

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant 15 jours à compter de la date de publication de l'arrêté, ainsi que sur son site internet www.cdg66.fr.

Accusé de réception en préfecture
N°6628500267-2026025-ARR176-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 25/06/2026
Date de réception préfecture : 25/06/2026

N° de déclaration Collectivité	Grade(s)	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V066260304000407001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Assistant de conservation	Assis.Conservation Patrimoine Contrat de Projet	Annulation du recrutement	35h00	22/06/2026	06620260305346
V066260511000658001 CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES ORIENTALES	Attaché	24/49 Responsable Ressources et Marketing des Sites Historiques (F/H) (catégorie A / filière administrative)	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	22/06/2026	ARR144-2026-EMPLOI
V066251201000385001 Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris	Adjoint du patrimoine	adjoint du patrimoine	La date de recrutement a changé	35h00	23/06/2026	06620251204914
V066260604001700001 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700002 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Annulation du recrutement	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700003 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700004 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700005 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700006 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700007 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700008 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI
V066260604001700009 MAIRIE D'ARGELES SUR MER	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doubleton)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assiscle - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566

MP-AR

Mairie D'ARGELES SUR MER								
V066260604001700010	Adjoint technique	Conducteur de transport scolaire	Erreur matérielle (doublet)	35h00	23/06/2026	ARR163-2026-EMPLOI		
Mairie D'ARGELES SUR MER								
V066260410000556001	Attaché	Responsable administratif polyvalent (h/f)	Erreur matérielle (doublet)	35h00	22/06/2026	ARR127-2026-EMPLOI		
Mairie DE NEFIACH								
V066260407000793001	Adjoint technique	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f)	Annulation du recrutement	35h00	19/06/2026	ARR123-2026-EMPLOI		
Mairie ESPIRA DE L'AGLY								

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20260625-ARR176-2026-EMP-AR
Date de télétransmission : 25/06/2026
Date de réception préfecture : 25/06/2026

CDG FPT des Pyrénées-Orientales

Centre del Mon - 35, bd St Assiscl - Bât.B - 2ème étage - BP901 66020 PERPIGNAN Cedex - Tél. : 0468515566